

Michel Banniard

Contribution à Champs du Signe, Concours 2000

Titre : Blocs archaïques dans la syntaxe de *Raoul de Cambrai*

1. L'AUTHENTIFICATION PAR LA FORME

La langue et le style des *Chansons de geste* portent des signes distinctifs qui génèrent, soulignent et au besoin authentifient le type de récit qui est proposé aux auditeurs/ destinataires [DUGGAN, 1973 ; RYCHNER, 1955 ; WALTZ, 1965]. En amont chronologique, les diplômes, capitulaires, testaments et autres documents non littéraires du haut Moyen Age (VIe-IXe s.) construisaient leur véracité au prix d'une armature formulaire obligée [UDDHOLM, 1954]. Dans le domaine littéraire, les Vies de saints latines de la même époque obéissaient à des canons narratifs et langagiers qui construisaient la réceptibilité de ce genre neuf [BANNIARD, 0000]. La *Chanson de geste* s'authentifie à son tour de signes attendus, dont les traits formels ne sont pas les moindres. L'un des éléments primordiaux de ceux-ci est requis par la référence permanente à un temps passé à la fois distant (il en va du grossissement "légendaire") et raisonnablement proche (le récit doit être aux marges d'une histoire qui peut concerner personnellement les

destinataires). La *Chanson* pionnière du genre est ainsi censée chanter des évènements remontant au dernier quart du VIII^e siècle. *Raoul de Cambrai* glisse, elle, un peu vers l'aval chronologique, environ un siècle plus tard, vers la fin du IX^e siècle : la figure royale mise en scène et en cause sous les traits de l'empereur Louis (même, comme on l'a montré, si ce personnage est composite) est censée être pleinement carolingienne [ROUCHE, 1986]. De ce fait, tant en raison de sa genèse comme genre, qui fait effectivement s'étirer sa lente élaboration sur plusieurs siècles [MENENDEZ-PIDAL R., 1960], qu'en raison de sa volonté de s'inscrire dans un passé lointain, la *Chanson* s'inscrit dans une logique de l'archaïsme langagier [BOUTET, 1993].

Les conditions de la composition, de la réalisation et de la réception [JAUSS, 1978] de l'oeuvre imposent des contraintes précises à cette logique. Tout d'abord, l'archaïsme doit être recevable par les destinataires de l'oeuvre, c'est-à-dire avant tout l'aristocratie féodale [POLY, BOURNAZEL, 1991]. Dans la période de floraison du genre, soit les XI^e et XII^e siècles, les membres de cette aristocratie ont construit leur identité en se délatinisant et en se décléricalisant ; ils se sont aussi séparés de l'idéologie charriée encore par la *res publica* carolingienne : plus de monopole de l'Etat, dans l'institution (le *feod* contre l'*l'honor*), les moeurs (la *fin'amor* ou l'*amour courtois* contre l'amour chrétien), la langue (la langue naturelle de l'élite laïque contre la langue paternelle de l'élite cléricale) [GUERREAU-JALABERT, 1997]. Cela signifie que

les signes d'archaïsme langagier ne peuvent pas trop s'éloigner des capacités de compréhension des récipiendaires des textes : les formes employées doivent être intelligibles au moins au niveau des compétences passives des récepteurs. D'un autre côté, les producteurs de ces *Chansons* ne peuvent pas déborder excessivement leurs propres compétences langagières actives : mémoires de la tradition, responsables de l'identité, ils construisent les signes d'authenticité avec un outillage dont ils ont simultanément assumé l'héritage et impulsé la dynamique.

2. ORIGINE DES BLOCS ARCHAÏQUES

Ces considérations reviennent à mettre en jeu des éléments de diachronie langagière longue, au moins pluriséculaire, dont certains éléments peuvent s'éclairer par référence aux travaux récents de la linguistique diachronique qui a permis la modélisation du changement de langue du latin parlé tardif au protoroman en général et au protofrançais en particulier. Avant de regarder quelques exemples dans *Raoul de Cambrai*, il convient de rappeler les lignes principales de cette modélisation. Le passage d'une langue parlée commune latine (la latinophonie) à une langue parlée commune romane (la romanophonie) est décrit en trois stades [BANNIARD, 1995, 1996, 1998.]

Erreur ! Argument de commutateur

- A) t. (1), Stade initial. A côté de la forme ou de la tournure la plus fréquente dans la langue parlée par la collectivité des locuteurs apparaît une forme ou une tournure plus investie par 1 ou N locuteurs parce qu'elle paraît plus expressive, plus chargée d'information, voire plus claire, autrement dit marquée par rapport à son correspondant usuel. Cette forme marquée, variable libre au départ, entre dans la langue parlée. Le diasystème est stable.
- B) t. (2), Stade intermédiaire. De variable libre, la forme tend à se généraliser et à se grammaticaliser. Il y a concurrence entre l'ancienne et la nouvelle forme. La forme marquée tend à s'affaiblir et *ipso facto* à devenir non marquée. A ce stade, il y a polymorphisme intense. Les locuteurs effectuent une succession d'essais, de compromis, de retours en arrière, de progressions brusques, etc... Le diasystème est instable.
- C) t. (3), Stade final. La forme anciennement marquée se démarque ; elle est choisie comme la forme usuelle de l'énoncé. Au fur et à mesure que sa fréquence augmente, que donc sa valeur expressive diminue, l'ancienne forme non marquée se raréfie et occupe peu à peu la place de la forme précédemment marquée. Cette dernière s'érige alors en rareté voire en archaïsme (effets stylistiques) et tend à disparaître. Le diasystème s'est inversé.

Erreur ! Argument de commutateur

A partir de cette modélisation et à partir de l'évolution de la Communication Verticale latinophone en diachronie, on parvient à la périodisation suivante :

STADE 0 :	LPC	(-IIe - + IIe s.)
STADE 1:	LPT1	(IIIe - Ve s.)
STADE 2:	LPT2	(VIe s. - VIIe s.)
STADE 3:	PR	(VIIIe s. - IXe s.)

L'exemple suivant illustrera le propos.

EVOLUTION DES FORMES EN DIACHRONIE

NB : + = Forme marquée ; - = Forme non marquée

* : Entrée de la forme dans la langue parlée ("naissance" de la forme)

** : Sortie de la forme de la langue parlée ("deshérence" de la forme)

	STADE 1	STADE 2	STADE 3
<i>Filia ducis</i>	-	Polymorph.	+ **
<i>Filia de duce</i>	+ *	Polymorph.	_

A partir du stade 3, le diasystème n'est plus latin, mais protofrançais. Les anciennes structures minoritaires d'attente, intégrées aux structures conservées, ont généré une langue nouvelle,

tandis que les anciennes structures communes perdurent sous forme de résidus à leur tour aléatoirement répartis. Ce stade 3 décrit en effet la sortie de la phase d'essais ; le tri ayant été effectué, la répartition des formes est accompli. Le mouvement est alors inverse, c'est-à-dire que les formes devenues non marquées perdent leur possibilité de récupération expressive/ stylistique, tandis que les formes devenues marquées se muent en un gisement exploitable pour ces effets, aussi longtemps du moins que leur mémoire, et, donc, que la compétence passive des locuteurs à leur égard, ne s'est pas effacée.

Un gisement de tournures archaïsantes se constitue au stade 3, précisément à cette époque carolingienne si chargée de "mémoire affective" : l'évolution de la langue naturelle ouvre ainsi une des voies du style épique. L'apparition dans le décasyllabe de blocs énonciatifs du type *la fille le duc* (transposition directe de l'ancien bloc latinophone **déterminé + déterminant**, *filia regis*) signe à la fois la noblesse du style, l'archaïsme voulu de la langue, et la plongée réelle dans la mémoire langagière du protofrançais d'époque carolingienne. De ce point de vue, il est dépourvu de sens de se demander si ce type de tournure a disparu ou non de la langue parlée commune : au niveau de la mémoire longue, elle est toujours en puissance d'émergence, quel que soit le locuteur. Mais sa probabilité d'emploi est devenue nettement moindre en énonciation ordinaire qu'en énonciation extraordinaire.

3. BLOCS SYNTAXIQUES DU VIIIIE SIECLE

La syntaxe des compléments aux cas obliques survit longuement à la morphologie nominale en PF et en AFC. En effet, les marques désinentielles caractéristiques de ces cas sont désarticulées lors de la métamorphose du LPT2 en PF, sauf dans le cas particulier des génitifs pluriels en **-orum**, prononcés depuis longtemps [-oro], avant de suivre l'évolution phonétique attendue (AFC, *la gent païenor*). Mais leurs fonctions syntaxiques perdurent, même si elles entrent alors dans la catégorie particulière des formes marquées (Stade 3). *Raoul de Cambrai* en offre des occurrences dont l'intérêt est triple : linguistiquement, comme échantillon du diasystème de l'AFC ; stylistiquement, comme exploitation de ce diasystème à ses limites; diachroniquement, comme exemple de rémanences.

**

Drois empereres, malement sons bailli.

Por q'a ostages cest malfés nos rendis,

au plus felon qui ait hauberc vesti ?... [v. 712-714]

"Juste empereur, nous sommes dans une situation horrible. Pourquoi nous as-tu mis comme otages entre les mains de ce hors-la-loi, d'un des plus criminels qui aient jamais porté les armes ?".

Le vers 713 est bâti ainsi : [**Adv. int. + SN1, CRI <Compl. circ. de manière> + SN2, CRI <Datif> + SV**]. Le SN2 *cest malfès* est un complément de but (d'attribution) désignant un humain antéposé au SV *nos rendis*. La seule marque morphologique désinentielle est portée par l'adjectif démonstratif *cest*, qui laisse une marge d'incertitude quant à la lecture, puisqu'il se positionne seulement comme un CRS, opposé au CSS, sans autre précision. La marge d'incertitude est levée, autrement dit l'investissement sémantique est assuré par le contexte syntaxique (message général, sens du verbe, intonation). Cette construction est la mise en *scripta* romane d'une construction répandue en LPT2, du type : [**<ecce> ist<u>i male factu rendisti**]. Ce latin du VIII^e siècle "virtuel" reconstitué d'après une masse d'exemples puisés dans le latin écrit mérovingien [FALKOWSKI, 1971, PEI, 1932 ; VIEILLARD, 1927] se superpose sans difficulté au vers réel du *Raoul*. L'énoncé français surgit comme un bloc énonciatif archaïque, forme marquée, mémoire du latin parlé mérovingien. Un tel investissement mémoriel et langagier est lié à un moment de revendication intense, d'énonciation dramatisée.

**

Il se retrouve quelques vers plus loin :

*Drois empereres, trop feïs grand folaige
quant ton neveu donnas tel eritaige,
et d'autrui terre l'onnor et le fieage* [v. 718-720].

"Juste empereur, tu t'es laissé aller à n'importe quoi en faisant cadeau à ton neveu d'un pareil héritage, la garde et la maîtrise d'une terre qui appartient à [quelqu'un d'autre".

Comme dans l'occurrence précédente, le CRI est synthétique au v. 719. De plus, l'ordre des blocs de morphèmes est [**Conj. Sub. <caus.> + SN1, CRI <Datif> + SV + SN2, CRD**]. Il y a entrelacement des traits particularisants de cet énoncé : à l'emploi d'une tournure synthétique s'ajoute un ordre des mots "à l'ancienne", où le rhème précède le thème. Ainsi à quelques vers d'intervalle, le protagoniste du drame est lancé dans l'énoncé d'une manière intense, en syntaxe serrée, héritière directe de blocs énonciatifs à structure pluriséculaire, désormais fortement marqués. Soit en rétroversion du VIII^e siècle : [LPT2, **quando tuo nepoti donauisti talem hereticum**].

Ces blocs archaïques ne sont pas des latinismes : le rédacteur/compositeur de l'oeuvre ne puise pas dans un formulaire savant, écrit ou oral, à la différence, par exemple du rédacteur des *Serments de Strasbourg* [EWALD, 1964], en *scripta* romanisante, ou des *Serments de Mayence*, en graphie latinisante [BANNIARD, 1998]. Il se contente de faire jouer la mémoire longue de sa langue naturelle [RICHTER, 1903]. A ce titre, son travail stylistique s'apparente plutôt à la catégorie des *cultismos*, non pas lexicaux, mais syntaxiques [PELLEN, 1997].

**

L'intensité énonciative se manifeste par le recours à des tournures non prépositionnelles archaisante dès qu'il y a lieu précisément d'indiquer un lien à investissement fort.

Dame Aalais a la clere façon

son filg baisa la bouche et le menton [v. 788-789]

"La Dame Aalais au visage délicat et lumineux embrassa la bouche et le menton de son fils".

L'ordre des morphèmes est ici : [SN1, CRI <génitif> + SV + SN2, CRD1 + Conj. + SN3, CRD2]. Quelle que soit la construction sous-jacente de l'énoncé, il y a donc une forte disjonction des morphèmes en principe liés. *Son fil* étant séparé des autres compléments par *baisa*, cette disposition accroît le caractère marqué d'un énoncé à CRI non prépositionnel. Une autre lecture est d'ailleurs possible, *son filg* gardant le statut attendu de CRD du SV, avec un ordre canonique en AFC, OV. Mais alors la syntaxe de *la bouche et le menton* devrait être lue autrement, deux solutions étant possible : ou le verbe régit un double CRD (syntaxe lâche) ; ou SN2 et SN3 sont des CRI avec statut de compl. circ. de lieu non prépositionnel [BANNIARD, 1995], cette tournure n'étant pas étrangère à la langue épique. On admettra ici la première

construction proposée, avec cette position d'attente que requiert une syntaxe remontant à la parole ancienne : [**sui filii basiauit bocca<m>**], ou plutôt conformément au statut du cas oblique du LPT2 : [**suo filio basiauit bocca<m>**], le génitif et le datif ayant fusionné en un cas oblique intermédiaire [SAs, 1937].

**

Ces moments exceptionnels sont récurrentement soulignés :

n'encontrerai ne sergant ne pucele

qe je ne die : "Veiz ci la Bernier celle!" [v. 1598-1599]

"Tout serviteur, toute jeune femme que je rencontrerai s'entendra dire : "Voyez cette selle, c'est Bernier son propriétaire !".

Soit : [SV (impératif P5) + Adv. + SN1, CRI <Génitif> + SN2, CRD].

L'écho de la parole ancienne se laisse là aussi aisément reconnaître : VIIIe s., [**Videtis <ecce> hic Bernarii sellam / Viditis <ecce> ic Bernario sella**]. A geste intense, syntaxe tendue.

**

Ces constructions condensées peuvent être associées à des effets de même type dans d'autres catégories langagières.

Oil, voir, frere - ja si grant ne verrez :

Rois Loeys nos vieut deseriter,

Raoul le conte a nos païs donez [v. 1822-1824]

"Ah oui ! mon frère, jamais vous ne verrez une [situation si
critique :

Le roi Louis veut nous déshériter,

C'est au comte Raoul qu'il a fait don de notre [territoire".

Le vers 1822 condense fortement l'énoncé avec l'ellipse du substantif que qualifie en principe *grant* (il doit être extrait du vers 1821, *besoign*). Il y a en fait lieu de se demander si le statut de *grant* ne pourrait pas être celui d'un adjectif substantivé neutre. La tension de la langue ressort à proportion de ces effets. Syntaxe de la langue source virtuelle : [**Iam non {tam/ sic} grande {videritis/ videre habetis}**]. Le vers 724, "critique", souligne la catastrophe qui frappe la lignée en une syntaxe serrée avec en ouverture un datif synthétique projeté avant le SV. D'autre part la liberté ancienne d'association du morphème de passé résultatif se manifeste : [**Aux. + SN <CRD> + PPP**]. Il est vraisemblable que l'assonance en [é] de la laisse a attiré le PPP en position finale, donc postposée à l'auxiliaire (contrairement aux autres exemples). Le tout donne à l'énoncé une allure ancienne, d'autant que le morphème de personne est indiqué par la seule forme verbale. La rétroversion en langue du VIII^e siècle est aisée : [**Illi comiti**

habet nostrum pagum donatum], ainsi que l'on pourrait le lire dans un capitulaire carolingien - ou dans telle phrase à l'orthographe correcte, mais à l'ordonnancement si romanophone, saisie dans quelque lettre émue d'Alcuin lui-même [BANNIARD, 1986].

**

Lorsque Raoul entreprend pour une fois de se disculper solennellement, il déclare :

*si m'aït Diex q̄i en la crois fu mis,
aïnc tes enfans ne mal ne bien ne fis* [v. 2671-2672]

"Au nom de Jésus qui fut crucifié,
jamais je n'ai eu affaire à tes enfants ni en mal, ni [en bien".

On retrouve les facteurs de tension énonciative dans le vers qui formule le serment :

- ⊗ SN1 au CRI synthétique à valeur de datif ;
 - ⊗ Antépositionnement de ce SN1 et disjonction par rapport au SV
(il en est séparé par deux SN) ;
 - ⊗ Antépositionnement des deux SN2 au CRD (ordre qui appartient au diasystème de l'AFC [MARCHELLO-NIZIA, 1995]) ;
 - ⊗ Morphème synthétique de personne pour SV
- Stylistiquement, deux traits renforcent ce vers :
- ⊗ Position forte (tonique) de l'adverbe de temps ;
 - ⊗ Emploi du passé synthétique *fis*, alors qu'il y a des passés

analytiques aux v. 2668 (*a requis*) et 2671 (*fu mis*), pour clore la déclaration de Raoul plaçant ainsi sa dénégation sous le signe aspectuel de l'unicité : à action zéro, durée zéro (valeur aoristique).

Ce bloc énonciatif solennel et dramatique se laisse aisément reconvertir en formule du VIII^e siècle : soit, en graphie carolingienne corrigée : [**Nunquam tuis infantibus nec malum nec bonum feci**], et en graphie de chartes mérovingiennes proches du LPT2 : [**Nonqua tuis infantes nec malo nec bono fici**].

5. LIMITES DU REMPLOI, LIMITES DU GENRE

1. *Raoul de Cambrai* traite d'une de ces guerres féodales qui ont opposé à titre privé les puissants, nouveaux arrivés (*milites/ caballarii*) ou anciens seigneurs (*seniores, castellani*), les uns aux autres dans des luttes de hors-la-loi, essentiellement du Xe au XII^e siècle [DUBY, 1953]. Conformément aux principes de la re-présentation épique et au désir d'auto-illustration, l'oeuvre place fictivement l'action à l'époque carolingienne, toujours dominante à l'horizon imaginaire [LOUIS, 1946-1947].

2. Ce faisant, elle mêle arbitrairement les souverains

légitimes aux querelles illégitimes. Le bénéfice idéologique de cette opération imaginaire est de proposer aux destinataires de l'oeuvre un partage des responsabilités entre des rois/ empereurs (souvent effectivement à la source de conflits sanglants) et les comtes/ ducs (rarement innocents dans l'instauration des guerres privées).

3. Un certain nombre de montages induisent les destinataires (qui peuvent être aussi les commenditaires) de l'oeuvre à accepter et à vivre cette fiction : références directes aux souverains et mise en scène de ceux-ci, appel à des décors dont l'architecture renvoie à des éléments carolingiens [LABBE, 1987], etc... Outre ces outils narratifs, existent des moyens langagiers qui relèvent en première apparence du style épique. A côté en effet des signes historiques (même déformés), topographiques (même approximatifs) et architecturaux (même rêvés), se manifestent des signes d'ancienneté générés par le recours à des structures notamment syntaxique qui revêtent la triple fonction de tendre l'énoncé (dramatisation), d'en hausser le registre (ennoblissement) et surtout de renvoyer à une mémoire vivante du passé langagier. En faisant surgir dans la synchronie de l'AFC des blocs archaïques remontant au PF, la chanson authentifie l'insertion imaginaire du monde féodal dans l'ascendance impériale.

4. Cette mémoire vivante d'un PF à peine démarqué du LPT2 est

une mémoire en danger, puisque les structures auxquelles répond cet état de langue sont devnues marquées, donc menacées dans la parole ordinaire. La connivence épique des Xe-XIIIe siècle a pu contribuer à leur longue vie. Mais le caractère artificiel de ces blocs archaïques les a éloignés tout autant du champ de la réceptibilité littéraire passé le XIIe siècle que l'évolution rapide de la société a rendu de plus en plus irrecevable la fiction épique féodale.

ABREVIATIONS

HL : *High Level* (niveau éduqué)

LL : *Low Level* (niveau spontané)

LPC : Latin parlé classique

LPT : Latin parlé tardif

LPT1 : LPT de phase 1, IIIe-Ve siècle (LPT «impérial»)

LPT2 : LPT de phase 2, VIe-VIIe s. (LPT «mérovingien» en Gaule ; «gothique» en Espagne ; «lombard» en Italie).

PR : Protoroman (VIIIe s.)

PF : Protofrançais (VIIIe s.)

AF : Ancien Français

AFC : Ancien Français Classique (IXe-XIIIe s.)

AFT : Ancien Français Tardif (XIVe-XVe s.)

FPM : Français Parlé Moderne (XVIe-XIXe s.)

FPC : Français Parlé Contemporain

CRD : Cas Régime Direct

CRI : Cas Régime Indirect

SN : Syntagme Nominal

SV : Syntagme Verbal

SVO : Sujet-Verbe-Objet

REFERENCES

** *Raoul de Cambrai, Chanson de geste du XIIe siècle, Introduction, notes et traduction de W. Kibler. Texte édité par S. Kay, Paris, 1996 [Coll. Lettres gothiques]. Cette édition donne, p. 26-29 l'essentiel de la bibliographie sur Raoul.*

BANNIARD M., 1986, *Théorie et pratique de la langue et du style chez Alcuin : rusticité feinte et rusticité masquée*, in *Francia*, t. 13, p. 579-601.

---, 1995, *Ablatif instrumental et cas régime (indirect) : sur la restructuration du latin tardif au protofrançais (III^e-VIII^e s.)*, *Lalies*, Actes de la session d'Aussois, Presses de l'ENS (Paris), 227-242.

---, 1996, *Oralité et formes marquées : expressivité et changement langagier*, in *Lingua latina*, 5, *L'oralité en latin (coll. de Paris-IV)*, CL. MOUSSY éd., Paris, p. 69-83.

---, 1998, *Diasystèmes et diachronies langagières du latin parlé tardif au protofrançais III^e-VIII^e s.*, in J. HERMAN, éd., *La transizione dal latino alle lingue romanze*, Tubingen, p. 131-153.

---, 0000, *Genèse du genre littéraire Vie de saint en Occident (IV^e-Xe s.)*, in J. GOURC (éd.), *Mélanges X. Ravier*, Toulouse, sous presse.

BOUTET D., 1993, *La chanson de geste : forme et signification d'une écriture épique*, Paris.

DUBY G., 1953, *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région*

mâconnaise, Paris.

EWALD K., 1964, *Formelhafte Wendungen in den Strassburger Eiden*, in *VR*, t. 23, 1, p. 35-55.

DUGGAN J., 1973, *The song of Roland : formulaic style and Poetic Craft*, Berkeley.

FALKOWSKI R., 1971, *Studien zur Sprache der Merowingerdiplome*, in *Archiv für Diplomatik*, t. 17, p. 1-125.

GUERREAU-JALABERT A., 1997, *Le temps des créations (XIe-XIIIe s.)*, in M. SOT (dir.), *Histoire culturelle de la France*, t. 1, *Le Moyen Age*.

LABBE A., 1987, *L'architecture des palais et des jardins dans les chansons de geste. Essai sur le thème du roi en majesté*, Paris-Genève.

LOUIS R., 1946-1947, *Girard comte de Vienne dans les chansons de geste*, 2 vol., Auxerre.

MARCHELLO-NIZIA, 1995, *l'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris.

MENENDEZ-PIDAL R., 1960, *La Chanson de Roland et la tradition épique des Francs*, Paris.

PEI MA, 1932, *The Language of the Eighth Century Texts in Northern France. A Study of the Original Documents in the Collection of Tardif and other Sources*, New-York.

PELLEN R., 1997, *El cultismo lexico en los "Milagros" de Berceo*, in *Cuadernos de Historia de España*, Buenos Aires, p. 285-326.

POLY JP, BOURNAZEL E., 1991 *La mutation féodale, Xe-XIIe siècles*, Paris.

RICHTER E., 1903, *Zur Entwicklung der romanischen Wortstellung aus der Lateinischen*, Halle.

ROUCHE M., 1986, *Raoul de Cambrai... ou l'histoire dans l'épopée*, in BERGER R., SUARD F., *Histoire de Raoul de Cambrai et de Bernier, le bon chevalier : chanson de geste du XIIe siècle*, Troesnes.

RYCHNER J., 1955, *La chanson des geste. Essai sur l'art épique des jongleurs*, Genève.

SAS LF, 1937, *The Noun Declension System in Merovingian Latin*, Columbia.

UDDHOLM A., 1954, *Formulae Marculfi, Etudes sur la langue et le style*, Upsal.

VIEILLARD J., 1927, *Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne*, Paris.

WALTZ M., 1965, *Rolandslied, Wilhelmslied, Alexiuslied. Zur Struktur und geschichtlichen Bedeutung*, Heidelberg.